

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

du 10 octobre 1987
DECRET N° 87/563/ - MTE SJ. /DGFP/DGPCE

portant versement et nomination de Monsieur MOUNI (Denis), Vétérinaire Inspecteur de 3^e échelon dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique

(/isas :
(/u la constitution du 6 Juillet 1979;
(/u la loi n° 87/84 du 25.01.1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 81/84 du 25.01.1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 6 Juillet 1979;
(/u la loi n° 15/83 du 3.02.1983 portant Statut Général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 82/130/FP du 9.5.1982, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 82/195/FP du 5.7.1982, fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n° 82/197/FP du 5.7.1982, fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/83 du 3.02.1983 portant Statut Général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 82/198/FP du 5.7.1982 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;

(/u le décret n° 87/50/FP du 24.02.1987 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des cadres réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le décret n° 87/842 du 16.09.1987 portant Statut Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique;

(/u le décret n° 84/558 du 13.03.1984 portant nomination du Premier Ministre;

(/u le décret n° 87/241 du 20.08.1987 portant nomination des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 87/242 du 20.08.1987 portant organisation des intérêts des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat;

(/u le décret n° 86/356/LMTEPPPS/DGFP/DGPCE du 13.05.1986 portant promotion au titre de l'année 1982 de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Elevage) en ce qui concerne Monsieur MOUNI Denis;

(/u le décret n° 86/877 du 10.07.1986, sur la prise d'effet des avancements et reclassements;

(/u l'arrêté n° 2087/EP du 1.06.1986 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u la Rectificatif n° 87/420/FP/EGG du 14.08.1987 au décret n° 86/877 du 10.07.1986

.../...

.../...

Jb

(/u le Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Scientifique en date du 29.04.1986 (page n° 5) ;

(/u la lettre n° 355/SGG du 2.7.1986 du Directeur Général de la Recherche Scientifique et Technique transmettant le dossier de l'intéressé ;

DECRETS :

ARTICLE 1er. - En application des dispositions combinées du décret n° 82/842 du 16/09/1982 et du Procès-Verbal du Conseil Scientifique en date du 29.04.1986 susvisés, Monsieur MSOUARI Denis, Vétérinaire-Juagocateur, de 6^e échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Élevage) indice 1300 ~~en service~~ au Centre de Recherches Vétérinaires et de 402-Techniques (Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique) à Brazzaville, est versé dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique et nommé à concordance de catégorie au grade Attaché de Recherche de 5^e échelon, indice 1400.

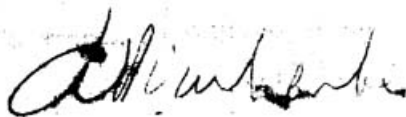
ARTICLE 2. - Conformément aux dispositions du décret n° 85/677 du 18.07.1986 susvisé, modifié par le décret n° 87/420/P.R/SGG du 14.03.1987, ce versement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet au point de vue de l'ancienneté pour compter du 12.03.1986 date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera./-

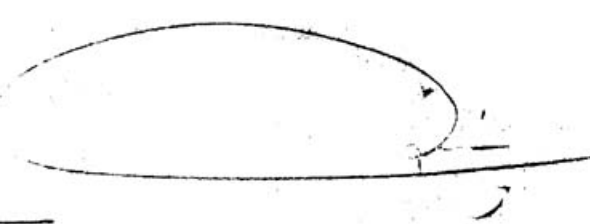
Brazzaville, le 10 OCTOBRE 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux, Ministre
du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice,



Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-



-Ange Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1
DGFP/DGPCB.....	3
DGFP/BST.....	1
M.R.S.....	2
DGRST/DOSSIER.....	2
D.G.B.....	2
D.C.F.....	1
INTERESSE.....	1
DOSSIER.....	3
SGG/BC.....	2/-

